

DEL F B2 tout public

RS1686 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100
Formacode(s)	15254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL · SIRET : 18004306900012

Partenaires habilités

121 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 68 à former et organiser l'évaluation, 43 à former et 10 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
3P DEVELOPPEMENT	83866437300027	Former
ABSOLUTE MJ SOLUTIONS	81964881700016	Former
ACCORD ECOLE DE LANGUES	35355787900049	Former
ACFAL FORMATION	80235447200044	Former et organiser l'évaluation
AKREATOR FORMATIONS	79054901800030	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	33143308600021	Organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	33397544900021	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE	37785754500042	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE BORDEAUX AQUITAINE	32962634500071	Former et organiser l'évaluation
ALLIANCE FRANCAISE DE GRENOBLE	42177295500025	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 121 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs1686-delf-b2-tout-public/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Reconnaissance d'un niveau de français (B2) harmonisé sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du Conseil de l'Europe)

Le DELF

B2 tout public est un diplôme du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, validant une compétence à communiquer en français en contexte professionnel, correspondant au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le DELF repose sur des savoirs, des savoir-faire, des savoir être et des savoir apprendre, présents dans la compétence à communiquer langagièrement sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique en contexte professionnel. La mise en œuvre de cette compétence dans la réalisation d'activités langagières en contexte professionnel relève de la compréhension, l'expression, l'interaction et la médiation. Ce schéma a conditionné

l'élaboration des examens au sein desquels sont systématiquement évaluées, pour chaque niveau, les quatre activités langagières, avec selon les niveaux une place plus ou moins importante accordée à l'interaction et à la médiation.

Le niveau B2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe ; à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ; à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, à émettre un avis sur un sujet d'actualité et à exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Le DELF B2 évalue les quatre compétences langagières dans le contexte général suivant : coordonner des projets professionnels, prendre des décisions et en faire part à ses interlocuteurs.

1 - Compréhension orale : comprendre deux documents enregistrés : exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée.

Durée : 30 minutes / 25 points

2 - Compréhension des écrits : comprendre deux documents écrits : un texte à caractère informatif et un texte à caractère argument

Durée : 60 minutes / 25 points

3 - Production écrite : exprimer une prise de position argumentée dans un cadre formel.

Durée : 60 minutes / 25 points

4 - Production orale (épreuve individuelle avec un jury) : présenter et défendre un point de vue à partir d'un court document déclencheur.

Durée : 20 minutes / 25 points (30 minutes de préparation)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le diplôme DELF B2 peut être proposé à tous les publics.

Extrait de l'arrêté ministériel du 17/07/2005, Art. 1er : « Les personnes de nationalité étrangère et les Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français peuvent se voir délivrer un diplôme d'études en langue française (DELF) ou un diplôme approfondi de langue française (DALF) qui leur sont réservés. »

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.ciep.fr/delf-dalf>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1686/>